



MAIRIE DE CHARENTILLY

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA SALLE « MADELEINE GUILLEMOT » POUR LES PARTICULIERS

Date de la location :

Nom et adresse du demandeur :

Numéro de téléphone (portable de préférence) du demandeur :

Pour quelle utilisation la salle est-elle demandée ?

Ouverture de la cloison oui ☐ non ☐

Début de l'occupation le à heures

Fin de l'occupation le à heures

Compagnie d'assurance :

N° de la police « Responsabilité civile » :

Joindre à la demande une photocopie de l'attestation couvrant la manifestation et mentionnant les dates de location et l'adresse de la salle M. GUILLEMOT – 1, rue du Clos Faroux – 37390 CHARENTILLY.

Nombre de personnes prévues :
(216 personnes maximum)

Fait à Charentilly, le
(signature du demandeur)

La location devient effective dès lors que le Maire ou son représentant a signé la présente demande.

Avis du Maire ou de son représentant :

Le
Signature,

Partie réservée à la mairie :

Remise du règlement de la salle le :

Coût de la location :

Versement des 50 % de la location le :

Versement du solde le :

Versement de la caution le :

Caution rendue le :

Partie à conserver par le demandeur

Location salle des fêtes de Charentilly du :

Date de remise des clés :

Remise des clés de la salle et états des lieux d'entrée et de sortie :

Pour la remise des clés et les états des lieux, merci d'appeler Mme CHALET Sabrina au **06.17.21.43.63**, au moins 2 semaines avant la manifestation.

Aucun RDV ne sera pris à l'accueil de la mairie.

Le paiement de la location est à remettre impérativement, à la mairie.